

1. Présentation : La Rochelle Université, par l'intermédiaire de la Maison de l'International propose des formations et des certifications en langues en présentiel, à distance ou mixtes. Celles-ci concernent notamment les cours et certifications proposés par l'Institut Confucius en chinois, l'Institut Roi Sejong en coréen, l'Institut Universitaire des Langues en Français Langue Étrangère, anglais, espagnol...

2. Objet : Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toutes les commandes concernant les formations et les certifications organisées par la Maison de l'International, dont les tarifs sont votés en Conseil d'Administration de La Rochelle Université. Le fait de passer commande, notamment via la validation d'un dossier d'inscription, implique l'adhésion entière et sans réserve aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le client ou la cliente ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de La Rochelle université, prévaloir sur les présentes conditions et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le client ou la cliente reconnaît que, préalablement à toute commande, elle ou il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de la Maison de l'International, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.

3. Inscription : Toute inscription nécessite l'envoi du dossier d'inscription dûment renseigné à la Maison de l'International. Le candidat transmet sa candidature par les moyens indiqués (courriel, plateforme en ligne "colloques"...) accompagné du règlement. Les modalités de règlement des frais de formation ou de certification figurent dans le dossier. La Maison de l'International doit être avisée des modalités spécifiques de prise en charge des frais de formation ou de certification au moment de l'inscription (notamment concernant les modalités de justification) et en tout état de cause avant le démarrage de la formation. Si la candidature est acceptée, une confirmation d'inscription est adressée par courrier, courriel ou remise en main propre.

4. Obligations respectives des parties : Pour chaque inscription, le client ou la cliente renseigne un dossier transmis à la Maison de l'International. L'action de formation se déroule conformément au programme remis.

5. Absence, annulation ou report du fait du/de la client : Toute annulation doit être communiquée par écrit à la Maison de l'International. À compter de la date de réception du dossier, le client ou la cliente dispose d'un délai de dix jours pour se rétracter pour les formations en présentiel et de 14 jours pour les formations à distance. Dans ce cas, le client ou la cliente en informe la Maison de l'International, par courrier, courriel ou remise en main propre et n'est redevable d'aucune somme. En cas d'absence ou d'abandon de l'action de formation ou de certification par suite de force majeure en sens du code civil, dûment reconnue, le client ou la cliente informera la Maison de l'International par courrier ou courriel en y joignant les pièces justificatives de la force majeure. Dans ce cas, la Maison de l'International facturera uniquement les heures de formation effectivement dispensées et dues. Pour les certifications, le client ou la cliente sera remboursé de ses frais d'inscription liés à la certification.

6. Annulation ou report du fait de la Maison de l'International : La Maison de l'International se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la formation ou certification, notamment dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation ou de certification. Dans ce cas, le client ou la cliente est prévenu dans les plus brefs délais de cette annulation ou de ce report. Le client ou la cliente sera remboursé de ses frais d'inscription. Aucune indemnité ne pourra être versée et en tout état de cause, les frais de réservation de déplacement et d'hébergement réalisés avant d'avoir obtenu la convocation ne pourront pas être remboursés. En cas de réalisation partielle de la formation du fait de la Maison de l'International, la facturation se fera au prorata temporis des heures réalisées par rapport au nombre d'heures prévues.

7. Paiement : Les prestations ne sont pas assujetties à la TVA en vertu des dispositions de l'article 261 du code général des impôts. Elles comprennent la formation et les supports pédagogiques liés à la formation ou la certification.

8. Défaut de paiement : En cas de défaut de paiement dans le délai imparti de 30 jours après envoi de la facture, une lettre de rappel amiable est envoyée au débiteur. Lorsque la créance n'a pu être recouvrée à l'amiable, un état exécutoire est adressé au débiteur par l'Agent Comptable de l'Université de La Rochelle qui procédera au recouvrement contentieux. Sans paiement dans le délai imparti, des poursuites seront engagées entraînant des frais supplémentaires à l'encontre du débiteur. Toute formation réalisée et suivie qui

n'aura pas été réglée ne pourra pas faire l'objet d'une nouvelle inscription à l'université, ni d'une délivrance de la certification visée.

9. Contentieux – Droit applicable – Attribution de compétence : Les présentes CGV sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le client ou la cliente et la Maison de l'International, le client ou la cliente pourra adresser une réclamation préalable, en écrivant à : reclamation.mdi@univ-lr.fr. À défaut de résolution amiable, tout litige de toute nature ou toute contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande sera soumis au tribunal compétent. La responsabilité de la Maison de l'International ne saurait excéder en totalité le montant payé au titre des présentes conditions. En cas de désaccord avec une décision ou de conflit avec un membre de l'administration, il est possible de faire appel au médiateur de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur : Académie de Poitiers – Médiateur académique Rectorat - 22 rue Guillaume VII le troubadour - CS 40 625 - 86 022 Poitiers Cedex mediateur@ac-poitiers.fr

10. Propriété Intellectuelle : Les sujets des certifications ainsi que les contenus des formations, présentes ou en e-learning, sont des œuvres protégées par des dispositions nationales et internationales en matière de droits d'auteur et de droits voisins. La Rochelle Université est titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose. Le client ou la cliente s'engage à ne pas reproduire, résumer, modifier, altérer ou rediffuser le contenu des formations, sans autorisation expresse préalable, ce qui exclut toutes opérations de transfert, de revente, de location, d'échange, et de mise à disposition des tiers par tous moyens.

11. Données personnelles : Dans le respect de la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dite Loi Informatique et Libertés, et du Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) 2016/679 entré en vigueur depuis le 25 Mai 2018, La Rochelle université vous informe que :

- Vos données à caractère personnel ne peuvent être recueillies et traitées que pour une finalité déterminée et légitime correspondant à ses missions ou reposant, pour certains traitements, sur votre consentement. Ainsi, la collecte de vos données peut, en fonction du traitement, être obligatoire ou facultative. - Seules sont collectées les données strictement nécessaires à l'exécution de ces traitements.

- Vos données ne sont conservées que le temps nécessaire à l'exécution de ces traitements.

- Seules les personnes habilitées, soumises à l'obligation de confidentialité la plus stricte, peuvent en avoir connaissance et vos données ne sont jamais utilisées à des fins de prospection commerciale.

- Vous disposez de certains droits, notamment :

- Le droit d'accès pour savoir quelles sont les données utilisées, pour quel(s) traitement(s), et sur combien de temps ;
 - Le droit de rectification en cas de données erronées ;
 - Le droit à la suppression et à l'oubli ;
 - Le droit d'opposition pour des motifs légitimes et sous réserve que le traitement de ces données ne revête pas un caractère obligatoire.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter : dpo@univ-lr.fr

12. Divers : Les présentes conditions expriment l'intégralité des obligations du client ou de la cliente ainsi que celles de la Maison de l'International. La Maison de l'International se réserve le droit de modifier unilatéralement les termes des présentes, les conditions applicables étant celles en vigueur à la date de passation de la commande. Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes conditions serait considérée nulle en vertu d'une disposition légale ou réglementaire, présente ou future, ou d'une décision de justice revêtue de l'autorité de la chose jugée et émanant d'une juridiction ou d'un organisme compétent, cette disposition du contrat serait alors réputée non écrite, toutes les autres dispositions des présentes conditions conservant force obligatoire entre les Parties. Le fait que l'une ou l'autre des Parties ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales ne pourra jamais être considéré comme une renonciation de sa part aux droits qu'elle tient des présentes.